



Calcul de la part que chacun des enfants doit payer

Par **stephzzz**, le **03/12/2008 à 16:29**

Bonjour,
Mon grand père est décédé, sa femme souffre de la maladie d'alzheimer et doit être placée dans une maison de retraite spécialisée.
Elle n'a quasiment aucun revenu (500 euros) et pas d'argent de côté.
Il y a 3 enfants donc je voulais savoir comment se fait le calcul car les enfants devront payer la maison de retraite eux même.
Je voudrais savoir si le calcul est fait en fonction des revenus et si le salaire du conjoint est associé au calcul.
Si un des enfants n'est pas imposable comment est ce que ça se passe ?
Merci d'avance pour votre réponse